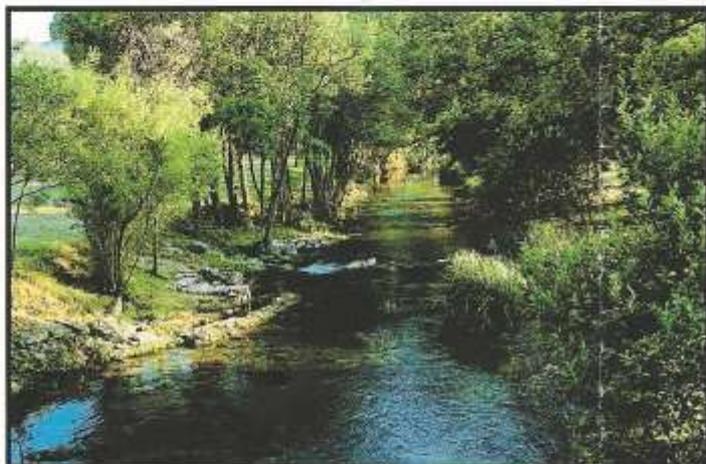


Sainte-Anastasie



La quiétude des bords de l'Issole



Bulletin
Municipal

MAI 2008

n° 212

LE MOT DU MAIRE

« Dieu merci, je suis athée ! » pourrait-on dire ; mais bien sûr aujourd'hui je ne vous parlerai ni de religion ni de philosophie.

Il s'agit plutôt d'évoquer avec vous, nos positions partagées face à la délinquance et à la perception que nous avons ici de l'action de la police municipale et de la gendarmerie nationale.

Tout d'abord, je vous redirai, sans contestation possible et chiffres à l'appui, que Sainte-Anastasie a le plus faible taux d'actes délictueux des communes du canton et que dans cette proportion, il y a bien quelques jeunes, pour la plupart d'ailleurs, étrangers à la commune. Quant au taux d'élucidation, il n'est évidemment pas toujours à la hauteur de l'espoir des victimes. Mais sur ce point n'ayons pas peur des mots ni de la réalité du terrain.

En effet, quand les témoins du « lendemain matin » qui d'abondance affirment publiquement à qui veut les entendre leur écœurement devant l'inefficacité des forces de l'ordre sont les mêmes qui ne ressentent apparemment aucune gêne à ne pas apporter spontanément avec la même véhémence leur témoignage, il est possible de s'interroger, ce que les enquêteurs ne manquent jamais de faire.

Ceci dit il n'est pas déraisonnable de constater que ces refus fréquents de témoigner, traduisent le plus souvent « une peur de représailles » (?) ce qui de fait, n'a pas grand sens face à quelques cancre « relookés » en voleurs d'essence et de voitures.

Le résultat de tout cela est que nombre de plaintes passent à la corbeille, alors que tout le monde connaît les coupables.

Bien sûr, un policier 24 heures sur 24 devant chaque porte et le GIGN en permanence serait l'idéal, alors pourquoi pas ?

Enfin, nous pourrions peut-être nous interroger personnellement sur notre volonté de nous protéger légalement, sans confondre trop, quand cela nous arrange, le civisme et la délation.

Mais n'est-il pas des états d'âme bien confortables ?

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastasi@wanadoo.fr site : www.ste-anastasi.fr

Informations pratiques

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
STE-ANASTASIE "La Boutique" place des Ferrages
Ouverture : -mercredi 14h 18h -samedi 10h 12h
Tél : 04 94 72 29 50 ouvert à tous ,
Vente ou Dépose

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE
Siège Social : 83136 Méounes les Montrieux
Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA
Tél. 04.94.33.97.51

Les prochaines permanences auront lieu :
les Vendredis 13 et 27 juin 2008,
en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme Séverine COURMONTAGNE : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère).
Tél. : 04.94.92.27.08.

DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISOLE
à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture
Du Mardi au vendredi de 8H30 à 12H
et 15H à 17H30 Le Samedi de 9H à 12H et de 15H à 18H Fermé le Dimanche et Lundi

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochain ramassage des « monstres » :

Le LUNDI 30 JUIN 2008

(se faire inscrire en Mairie au préalable).


C.I.C.A.S.
Retraite complémentaire
des salariés
Tél. 0820 200 014

Permanence : BRIGNOLES

Cité Administrative, Rue des déportés Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

BIBLIOBUS

Prochain passage du bibliobus à Ste-Anastasie :

Le MARDI 24 juin 2008

de 14 H à 15H au Parking des Ferrages

Numéros utiles

Mairie

-Accueil : 04.94.69.64.40

-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42

-M. DUCHEMIN, 5ème Adjoint (Urbanisme) :

04.94.69.64.45 reçoit du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de la mairie.

-Mme BRETON, 1er Adjoint (Action sociale) :

04.94.69.64.47 Reçoit le lundi, jeudi et vendredi, de 10 H à 12 H, mercredi de 14 H à 17 H

-Service cantine : 04.94.69.64.10

Fax : 04.94.69.64.41

Assistante Sociale

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04.98.05.17.60

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités). : 04.94.69.44.86

Fourrière Municipale Conventionnée à Garéoult

« IDENTITE CANINE » : 04.94.04.89.33

Police Municipale

Numéro : **06.08.80.45.82**

Pharmacies de Garde

Numéro du standard d'appel

d'urgence : 08.92.46.45.45

Dépannage

E.D.F. : 0 810 333 083 Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0 810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez

venir en mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France Télécom.

Conciliateur de justice

Une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90

Gendarmerie Nationale - Brigade de La

Roquebrussanne

Le **04.98.05.22.70** pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements.

Urgences

Pompiers : 18, Samu : 15 Gendarmerie : 17



Fête de la musique

Vous qui êtes musicien, chanteur, quoi de mieux que la « Fête de la Musique » pour faire partager votre passion lors de cette soirée amicale et musicale qui se tiendra :

à la **salle polyvalente**

à partir de 20H30

le 21 Juin

Faites-vous connaître rapidement en téléphonant à la mairie au 04.94.69.64.40.



Le 17 Août 1944 Sainte-Anastasie était libéré par des unités de la 3ème division d'infanterie US.

Aujourd'hui 64 ans après cet événement, l'Association des Anciens Combattants Franco Américains nous propose de commémorer cette date avec la population de Sainte-Anastasie.

Une cérémonie en hommage aux vétérans de la 3ème division d'Infanterie Américaine est donc prévue à cet effet le 17 août en fin d'après-midi. Une plaque commémorative de cet événement sera officiellement mise en place à l'espace des Ferrages.

Chronique municipale

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 mai 08

N° 08/29 : Demande de subventions au Conseil Général du Var

En application du dispositif d'aide aux Communes aménagé par le Conseil Général du Var, le Conseil Municipal après en avoir délibéré sollicite du Conseil Général une subvention au taux de 70 % pour les opérations suivantes :

I - Projets structurants

- 1- Aménagement intérieur de l'ancienne gare
3ème tranche Montant H.T. : 39 647 €
2- Construction d'un nouveau réfectoire
Montant H.T. : 244 566 €

II - Diverses opérations

- 1- Agrandissement parking des Ferrages :
terrassement, éclairage et clôture
Montant H.T. : 22 158.02 €
2- Acquisition de matériel : Informatique,
tondeuses auto-portées, tronçonneuses, four pour
restaurant scolaire : Montant H.T. : 12 096.15 €
3- Aménagement Arboretum :
Portail pivotant, portillon, panneaux Prestipli
Montant H.T. : 11 845.64 €
4- Acquisition d'un véhicule équipé C.C.F.F.
Montant H.T. : 37 822.74 €

III - Budget Eau et Assainissement

Fourniture, installation et paramétrage de
logiciel de télésurveillance
Montant H.T. : 4 377 €

N°08/30 Subventions communales accordées aux associations

- Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu, comme chaque année de voter une subvention aux organismes ci-dessous.
Subventions proposées et votées à l'unanimité :
1. Club de Badminton : 800 €
 2. Club de Judo : 600 €
 3. Club de Football : 3 800 €
 4. Association des majorettes « Les Onix » : 570 €
 5. Club de Tennis : 1 500 €
 6. Club de Volley-Ball : 510 €
 7. Association Arts'Tasie : 600 €
 8. Chorale « Chants et Amitié » : 600 €
 9. Club Danse Country : 400 €
 10. Club Danse Tasie : 305 €
 11. Gym Danse Tasie : 380 €
 12. Les Randonneurs de Ste-Anastasia : 350 €
 13. Club Tahiti Nui : 320 €
 14. Vol Libre : 330 €
 15. Ass. des Jeunes Pompiers de Garéoult : 305 €
 16. Anciens Combattants de l'Issole et de ses environs : 305 €
 17. Engagés et Anciens combattants de Ste-Anastasia : 305 €
 18. A.S.A. des Arrosants (Subvention Exceptionnelle) : 153 €
 19. Boucles de l'Issole : 1 500 €
 20. Ass. Sportive du Collège de Rocbaron : 153 €
 21. Centre Musical du Val d'Issole : 1 000 €
 22. Comité des Fêtes : 8 000 €
 23. Ass. « La provenço dôu tem passa » : 305 €

24. Les Varois Vers les Autres : 200 €
 25. Médaillés Militaires : 305 €
 26. Secours Populaire Français : 305 €
 27. Société de Chasse : 305 €
 28. Souvenir Français : 305 €
 29. Association de la Saint Hubert : 300 €
 30. C.C.A.S : 7 623 €
 31. Association du Personnel Communal : 3 200 €
- ## N°08/31 : Commission Communale des Impôts Directs
- Propositions : Contribuables domiciliés dans la commune

Liste des 12 Commissaires

Titulaires	Suppléants
<i>Taxe d'habitation</i>	<i>Taxe d'habitation</i>
M Alphonse CUADRA	M Joseph FRANCHINI
M R. JACOLOT-BENESTAN	Mme Marie LAURENT
M Michel VALDENNAIRE	M Pierre LALANDEC
<i>Foncier bâti</i>	<i>Foncier bâti</i>
M Jean SMORTO	M Albert FERAUD
M Bernard SCLAFANI	M Raymond THIEBAULT
Mme Michelle PREAUX	Mme Pascale PENSIER
<i>Foncier non-bâti</i>	<i>Foncier non-bâti</i>
M Michel SAUZEDE	M Emile LEYDIER
M Jacques FERAUD	M Gabriel AIGNAN
M Louis MIOLLAN	M Edouard BRUN
<i>Taxe professionnelle</i>	<i>Taxe professionnelle</i>
M Ludovic GRISOLLE	M Jean-Pierre CECINI
M Bruno TROJANI	M André CHAPTAL
M Ludovic RORATO	M Philippe FINET
Contribuable domicilié hors de la Commune : M Jean SMORTO	

Contribuable propriétaire de bois ou forêts faisant l'objet d'une exploitation régulière, lorsque le territoire de la commune comporte un ensemble boisé de 100 hectares au minimum : Néant.

N°08/32 : CNFPT - Convention cadre de partenariat

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer la convention cadre de partenariat 2008 avec le C.N.F.P.T..

N°08/33 : C.D.G. du Var - Convention 2008 Mission d'inspection des collectivités affiliées

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise, à l'unanimité, le Maire à signer la convention « Mission d'inspection- Collectivités Affiliées » avec le Centre de Gestion ayant pour objet de proposer plus de missions de conseil en prévention adaptées à nos spécificités.

N°08/34 : Désignation d'un second délégué suppléant au sein du Syndicat Intercommunal des Chemins et Cours d'Eau

En complément de la délibération du Conseil Municipal n°08/28 M MORIN est désigné, à l'unanimité, en qualité de délégué suppléant au sein du S.I.C.C.E.

N°08/35 : Raccordement du Canton de La Roquebrussanne au Canal de Provence

Le Maire indique au Conseil qu'il vient d'être saisi par le Président du Syndicat des Exploitants Agricoles du Canton de La Roquebrussanne d'une demande de soutien de sa démarche destinée à obtenir le raccordement urgent de son territoire au Canal de Provence.

Le Conseil, après avoir pris connaissance de ce texte s'y associe à l'unanimité. Le Maire adressera en ce sens un courrier au Président de la Chambre d'Agriculture du Var.

N°08/36 : Dissolution du Syndicat d'Etude, de Programmation et d'Animation de l'aire brignolaise - reprise budgétaire

Madame la Sous-Préfète de Brignoles nous a fait part de la dissolution du Syndicat d'Etudes, de Programmation et d'Animation de l'aire Brignolaise. Au vu du compte de gestion 2006, il ressort un résultat excédentaire de 8 616.27 €. Il est donc nécessaire de délibérer afin de récupérer la somme de 406.29 € calculée au prorata de l'importance de la population de chaque commune adhérente.

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité cette proposition et précise que la somme de 406.29 € sera reprise au compte 002 section de Fonctionnement - Recettes.



Centre aéré de Sainte-Anastasie ODEL VAR

Comme les années précédentes un Centre Aéré sans hébergement fonctionnera dans les locaux scolaires (école maternelle plus une partie école primaire).

Il sera ouvert du 7 juillet au 1er août 2008, du lundi au vendredi de 07H30 à 18 H excepté les jours fériés.

Le Centre accueillera les enfants de 3 à 14 ans. Les repas seront pris au restaurant scolaire.

Tarifs : Le montant total par jour et par enfant est de 28.30 €.

-La participation familiale est de 12 € par jour et par enfant (y compris le repas) et perçue par l'ODEL. La participation communale est donc de 16 € 30 par jour et par enfant. Les prestations de la CAF de 3.29 € seront directement perçues par l'ODEL. Un supplément de 12.50 € par jour et par enfant sera payé par la Commune pour le repas du soir et l'hébergement du mini-camp.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie (04.94.69.64.40) où les dossiers d'inscription sont d'ores et déjà à votre disposition.



Pour que le retour des beaux jours ne soit pas aussi celui des Feux de Forêt

Pour ce faire une simple petite piqûre de rappel de l'arrêté Préfectoral du 5 avril 2004.

Retenons en particulier :

-que vos propriétés doivent à la date du 1er juin être parfaitement débroussaillées (sur au moins 50 m autour des bâtiments) à moins de 200 m de la forêt ; que les feux de toute nature sont désormais soumis à une réglementation précise (pour faire simple disons qu'ils sont interdits) ; pour les feux de cuisson, les feux d'artifice, des demandes préalables doivent être obtenues (mairie) ; enfin que la plus grande prudence s'impose.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Sainte-Anastasie



Un centre communal d'action sociale (CCAS) existe dans chaque commune. A Ste-Anastasie le CCAS est constitué de huit membres, nombre minimum exigé par la réglementation (4 membres du conseil municipal et 4 membres nommés par le Maire). Le maire est Président d'honneur, mais en pratique le CCAS est présidé par un membre élu nommé Vice-Président.

COMPOSITION DU C.C.A.S :

-Membres du Conseil Municipal : Mmes Rose-Marie BRETON, Edith CONTI, Claude MAROUZE, Muriel PEPPONNET

-Membres nommés : Mmes Francine CLERC, Gilberte FRENEA, MM André BOTTEY, Jo PEYRACHON



ROLE :

1) Instruction des demandes d'aide sociale :

Le CCAS participe à l'établissement :

a) des demandes d'aide sociale, (dans le cadre des compétences déléguées du Conseil Général) : APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), RMI (Revenu Minimum d'Insertion), CMU (Couverture Maladie Universelle)

b) des demandes d'aide médicale auprès de la MDPH : carte d'invalidité, allocation pour adulte handicapé, constitue les dossiers avec les demandeurs et procède à leur instruction avant de les transmettre aux organismes sociaux compétents.

2) Fourniture de prestations sous forme de secours appropriés aux différentes situations signalées

a) secours en nature : liaisons avec les services sociaux et/ou les associations caritatives

b) secours sous forme notamment de bon d'achat ou en numéraire.

3) Information du public sur toutes les mesures d'ordre social en place au niveau de village et/ou du département : M.L.E (Mission Locale pour l'Emploi), ANPE (Agence Nationale pour l'Emploi), CAF (Caisse d'Allocation Familiale), Assistantes Maternelles...

4) Organisation du repas annuel de fin d'année pour les personnes de 70 ans et plus.

FONCTIONNEMENT :

Réunion plénière du C.C.A.S une fois par trimestre.

Permanence assurée :

-les lundi, jeudi, vendredi de 10h à 12h

-le mercredi de 14h à 17h

Rose-Marie BRETON, 1er Adjoint

C.C.A.S. Prévention Canicule 2008



Comme chaque année, depuis l'été 2003, à partir du mois de juin nous devons mettre en place une campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs, dont voici les principales consignes :

- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée
- S'hydrater régulièrement au moins 1,5 l d'eau par jour et se rafraîchir fréquemment.
- Passer le plus de temps

possible dans des pièces rafraîchies.

- L'isolement des personnes pouvant être un handicap, une liste confidentielle des personnes âgées de 70 ans et plus, sera pré-établie par quartier afin de pouvoir leur apporter une assistance la mieux adaptée soit parce qu'elles vivent seules ou qu'elles sont dépendantes.

- Si certains d'entre vous s'estiment particulièrement fragilisés, vous devrez vous faire connaître soit en vous déplaçant à la mairie afin de fournir tous les renseignements utiles en cas d'urgence et être aidés, soit en téléphonant au 04 94 69 64 47 (Mme R-M BRETON).

D'autres numéros peuvent vous être utiles :

- Cabinet Médical 04 98 05 21 21
- Cabinet Infirmier 04 98 05 21 21 ou 06 87 57 49 46
- SAMU 15
- POMPIERS 18
- Numéro vert : 0800 06 66 66

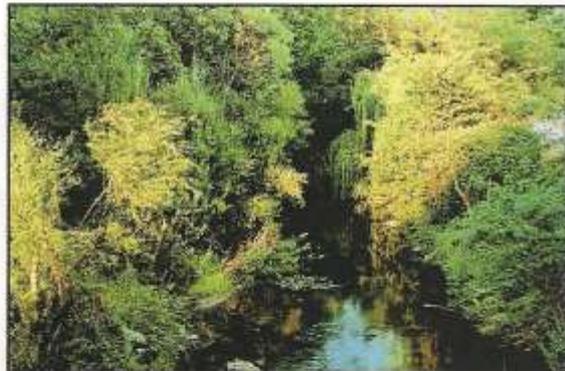
Rappelons qu'une solidarité vis-à-vis des personnes âgées et handicapées peut limiter les conséquences d'accidents grâce à une intervention rapide. Sachez également que les membres du CCAS sont à votre écoute.



« Un dimanche au bord de l'Issole » en Provence Verte
Le Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte vous propose de

partager le **15 Juin prochain** « un dimanche au bord de l'Issole ».

- 10h : Visite commentée du village (RV devant la Mairie)
- 11h30 : Apéritif offert aux participants
- 14h30 : Découverte de l'Issole avec la Maison

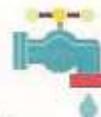


Régionale de l'Eau.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Aurélie PETRE-ROBLÈS, Animatrice de l'architecture et du patrimoine Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte au 04.98.05.12.29



Assurance fuite (eau) Traitement des surconsommations d'eau



En cas de consommation anormalement élevée, provenant d'une fuite après compteur, dûment constatée et sauf si celle-ci résulte d'une négligence de votre part, vous pourrez bénéficier d'une réduction de facturation. Ainsi, si votre consommation semestrielle est au moins 2.5 fois supérieure à votre consommation habituelle, le surplus sera pris en charge par Eaux de Provence en cas de fuite. Par exemple, si votre consommation habituelle est de 100 m³ et votre consommation pour fuite de 600 m³, vous payerez 250 m³ (2.5 fois votre consommation normale) et Eaux de Provence et la Mairie, le supplément (350 m³). Cette disposition ne pourra pas s'appliquer sur deux périodes de relevés consécutives.

A réception de votre facture, vous pouvez téléphoner au 0810 457 457, (coût d'un appel local), un téléconseiller vous enverra un courrier vous indiquant la marche à suivre pour constituer un dossier de demande de dégrèvement.

Alexandre ISTRIA, 2ème Adjoint

A propos des déchets ménagers



Nous nous permettons de vous rappeler que la déchetterie de Forcalqueiret située dans la zone artisanale des Fontaites (près de Leader Price, à côté de la Marmite Gourmande) est ouverte les :

Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

De 8H30 à 12H et de 15H à 17H30

Samedi

De 9H à 12 H et de 15 H à 18 H

Vous pouvez y déposer :

- vos encombrants, les cartons ;
- les huiles ;
- les batteries et piles.

Et à partir du **1er juin 2008** un container fermé réceptionnera les déchets électriques (réfrigérateur, congélateur, appareils ménagers, ordinateurs, etc...).

Par contre les gravats, les pneus et les déchets verts ne sont pas acceptés. Pour les déchets verts il est conseillé de faire du compost (très utile pour les plantations) et de brûler sur place, pendant les périodes autorisées en respectant les conditions de sécurité.

Merci de votre compréhension.

Roger SABATIER – 3ème Adjoint



**TRAVAUX REALISES
SUR LE TERRITOIRE
COMMUNAL DURANT
LE MOIS ECOULE**

- **Débroussaillage**, tonte espaces verts ;
- **Préparation** des manifestations associatives ;
- **Travaux** bâtiments communaux ;
- **Début d'installation** de la clôture de l'arborétum (portail).



Mission Locale de Brignoles

Renseignements & contacts Tél. : 04 94 59 03 40

JUIN 2008

Les rendez-vous à ne pas manquer

Les Rendez-vous de l'Emploi
Atelier Technique
de Recherche d'Emploi (TRE)
Sur inscription les 05/06/08 et 19/06/08
Simulation ENTRETIEN d'EMBAUCHE
Sur inscription les 12/06/08 et 26/06/08
Le MARCHÉ de l'EMPLOI
Tous les vendredis matin - Sur inscription
- Comment faire sa recherche d'emploi
- Répondre à vos Offres d'Emploi
- Vous avez une offre? Comment finaliser votre
lettre de motivation
TRE Avec l'AFIJ
Atelier Technique de Recherche d'emploi
Sur inscription le 17/06/08

**Les Rendez-vous de la Vie
Pratique**
Atelier Budget-Logement
Sur inscription 24/06/08
Atelier Jeunes Créateurs
d'Entreprise
Sur inscription 11/06/08

**Les Rendez-vous
Santé**
Permanence
Psychologique
Sur inscription,
2 mardis par mois
(le matin)

Permanences ARMEES
Renseignements au BIJ 04.98.05.12.69
ARMÉE de TERRE : 04/06/08, 9h30-12h 14h -16h
GENDARMERIE : 10/06/08, de 14h à 16h
MARINE NATIONALE : 11/06/08, 9h à 11h
ARMÉE de L'AIR : 11/06/08, 13h30 à 17h
LÉGION ÉTRANGÈRE : 18/06/08, 9h à 10h30

La vie associative



Comité de Ste ANASTASIE

Le Comité du secours populaire remercie toutes les personnes qui ont acheté des Dons Actions. La remise des lots a eu lieu le 3 mai au local du secours populaire en présence de M. MORIN Maire de Ste Anastasie, M. SEGUI et Joëlle COVALLERO secrétaires généraux de la Fédération du VAR Mme CHAMPAGNY du comité départemental, ainsi que tous les membres du comité de Ste ANASTASIE.

Ont été récompensés :

Mme Rose SCAGLIARINI (un lecteur enregistreur DVD disque dur)

Mme Michèle CUADRA - Mrs Jacques SAUNIER - Joëlle FADDA - Gérard VANINSBERGHE

Le comité de Ste ANASTASIE est ouvert le mercredi de 14h à 18 h et le samedi de 10h à 12h pour La Boutique.

Le linge (correct) est à déposer dans le container (vidé tous les jours) en haut de l'escalier

Pour les meubles, électroménager et autres prendre rendez vous avec le président.



Le Président : Jo Peyrachon



Arts'Tasie

Le temps n'était pas au beau fixe pour la foire aux croûtes, ce qui a fait hésiter quelques exposants et sans doute quelques visiteurs. Nous avons eu le plaisir de compter quelques nouveaux participants, venus d'Hyères, La Garde, Belgentier.

Comme à l'accoutumée, Monsieur le Maire nous a fait l'honneur de sa présence, l'ambiance était très bonne et l'atmosphère très conviviale.

Une éclaircie miraculeuse survenue dans l'après-midi a fait venir de nombreux visiteurs. Rendez-vous à l'année prochaine, avec espérons-le, un temps plus favorable.

Une Arts'Tasienne





Club des « Cigales »

Sorties programmées

Pour clore la saison une sortie en juillet ou août au Thoronet ou à la Celle est programmée. Ces sorties sont l'occasion d'entendre de la musique « sacrée » dans des lieux bénéficiant d'une acoustique exceptionnelle. Des précisions quant à la date et au lieu seront données dans le prochain bulletin.

Par contre, vous pouvez déjà retenir ces dates pour la rentrée :

- . Début septembre : voyage sur 2 jours pour le marché de Cunéo. Départ le lundi à midi, retour le mardi soir. Hébergement 45 € + transport.
 - . le mercredi 17 décembre 2008 à 20h30 au Zénith : « Lord of the Dance » -
 - . le dimanche 15 février 2009 au Zénith : « EXTRA par les Etoiles des Cirques du Monde »
- Si vous êtes intéressés vous pouvez déjà vous renseigner et/ou vous inscrire en téléphonant au 04 9472 21 98 ou à la permanence au local, le jeudi après-midi

Vie du Club

- Exposition-Vente le dimanche 20 Juillet 2008, Place de la Gare, à l'occasion de la Fête de la St-Just
- Assemblée Générale annuelle le samedi 11 octobre 2008 à 14h30 à la Salle Polyvalente.

RM.BRETON



Ski club Sainte-Anastasia

Une nouvelle association vient d'être créée. Elle proposera à ses adhérents des sorties en montagne afin d'y pratiquer : ski alpin, ski de fond, randonnées : raquettes ou pédestres.

Cette association a pour vocation exclusive l'organisation de sorties de types « loisir ». Les activités se dérouleront dans un esprit « familial » et « amical ». Lors de ces sorties, chaque adhérent pratiquera l'activité de son choix, tout en pouvant à l'occasion, bénéficier de quelques conseils.

«L'après ski » sera un moment d'échange et de convivialité. Les mineurs non accompagnés ne pourront participer aux sorties. Les adhésions seront prises lors du Forum des Associations, le samedi 6 Septembre. Les dates et tarifs des sorties seront également communiqués ce jour-là (prévoir une photo d'identité récente pour la carte d'adhérent).

Pour tout renseignement contacter M. Gérard NAGEL au 06.86.00.51.96
Le Bureau



Le bureau et les participants à l'assemblée constitutive
Photo Var-Matin VT

Les médaillés militaires Ste-Anastasia/Forcalqueiret

Le 21 avril 2008 les médaillés militaires de la 1754^e section de Ste Anastasia-Forcalqueiret ont tenu leur Assemblée générale à l'UIISC 7 de Brignoles en présence de nombreux membres, des maires des deux communes et du représentant du colonel, commandant l'unité de sécurité civile.



Au cours des travaux, M.Dassonville, président a annoncé son retrait en raison de son état de santé. Le comité s'est immédiatement réuni et a élu M. Duvette de Forcalqueiret comme président et M. Roy de Ste Anastasia, 1er vice-président.

Les autorités ont prononcé quelques mots puis M. Duvette a rendu hommage à M. Dassonville qui a dirigé la section durant 21 ans et proposé qu'il soit élu Président d'honneur, ce qui fit l'unanimité.

Un dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un repas ont clôturé cette journée de convivialité.



L'ASSEAC de Ste-Anastasia Communique

L'ASSEAC (Association des Engagés et Anciens Combattants) de Sainte-Anastasia sur Issole organise du 16 juin au 30 septembre 2008, un concours

réservé aux enfants, garçons et filles, scolarisés à l'école primaire de Sainte-Anastasia, qui entreront au CM2 à la rentrée de septembre 2008.

L'épreuve, unique consiste en une rédaction dont le sujet concerne les conséquences de la guerre de 1914/1918.

Le règlement détaillé est à retirer à la Mairie de Sainte-Anastasia, à partir du 16 juin 2008. Les copies devront être déposées ou postées, sous pli fermé, au plus tard le 30 septembre 2008 (le cachet de la poste où le tampon dateur de la mairie faisant foi).

Les prix seront remis aux gagnants le 11 novembre 2008 à l'occasion de la cérémonie commémorative.



Gym Danse Tasia

L'Assemblée Générale du club aura lieu le **vendredi 27 juin à 18 heures.**

Afin de terminer l'année dans la convivialité, cette réunion se

terminera par un apéritif dinatoire.

Merci à tous ceux qui pourront être présents

La Présidente N Boyer

La vie au village

PETITES ANNONCES

- * A vendre : 4 chaises vertes de jardin, les 4 : 5€, Four turbo SEB : 15 €, jeu SEGA + 18 jeux : 25 €, aspirateur traîneau : 5 €, 2 petites enceintes : 5 €, 1 panier pique nique complet : 5 € Tél. 04.94.72.74.01
- * A louer Sainte-Anastasia - T3 dans maison de village 650 € - libre à partir de mi-juillet Tél. 06.69.71.04.27
- * A louer Ste-Anastasia - F2 indépendant dans villa - terrasse - parking - animaux non acceptés 550 € + charges - libre le 1er sept.08 Tél. 09.63.47.60.97
- * SAINTE-ANASTASIE : A vendre villa indépendante, plain pied, au cœur du village, plein Sud et vue imprenable. 120 m² habitables sur 650 m² de terrain clôt. Piscine coque, tout à l'égout, clim. réversible et cheminée (foyer fermé). Parfait état. Libre rapidement. Tél. : 04.94.72.29.65
- * Famille de Ste-Anastasia recherche un terrain ou un emplacement pour stocker une caravane dans le village ou proche village. Christophe et Valéry 06.07.73.66.39
- * Assistante maternelle agréée cherche bébé à garder dans maison avec jardin à Sainte-Anastasia à partir de sept./oct. 08 Tél. 04.94.04.96.13 / 06.98.69.65.15
- * Assistante maternelle agréée sur Sainte-Anastasia - place disponible : 1 temps plein, 1 temps partiel, voire périscolaire et vacances - dans cadre chaleureux en villa. Pour information, me contacter au 04.94.72.33.86
- * Jeune fille ferait baby-sitting, soir et week-end. Tél. : 06.77.95.87.96
- * Vends tondeuse autoprotégée Electrolux modèle MBA 1392 BR parfait état nov 2004 - prix à débattre. Tél. 04.94.69.84.60 / 06.80.98.65.96
- * Vends table ronde en verre 1m30 pour 6 personnes environ - prix 500 € Tél.06.10.57.15.84
- * Vends console Nintendo Wii (mars 2007) + 1 manette + Wii sport TBE. Prix 180 €. (autres jeux et accessoires à vendre). Tél. en soirée au 04.94.72.28.20.
- * Vends poussette/landau 2 en 1 - Très bon état - 120 € Contactez-nous au 06.89.17.81.96
- * Recherche un mâle cochon d'Inde pour faire bébé avec ma femelle. Tél. 06.07.71.25.34 - Merci
- * La personne ayant trouvé un parapluie gris métallisé dessus et vert à l'intérieur le samedi 17 ou dimanche 18 mai, salle polyvalente ou aux alentours est priée de le ramener en Mairie (récompense).

AGENDA DES MANIFESTATIONS

- Samedi 7 Juin** : Assemblée Générale du club de football; 18 H - salle polyvalente
- Samedi 14 juin** : Volley-ball match de gala Ste-Anastasia/La Ciotat; 15 H - salle polyvalente
- Dimanche 15 juin** : « Un dimanche aux bords de l'Issole » avec visite du village. Départ 10 H devant la mairie
- Vendredi 20 juin** : Assemblée Générale du Club Danse Tasia. 19 H - salle polyvalente
- Samedi 21 juin** : Fête de la Musique. 20 H 30 - salle polyvalente Concert. 21 H 30 - place de la Gare Soirée dansante.
- Dimanche 22 juin** : Méchouï organisé par le Comité des Fête. Place de la Gare
Journée des ceintures noires de judo. Démonstrations. La matinée - au Pré de la Font
- Vendredi 27 juin** : Assemblée Générale de l'association Gym Danse Tasia. 18 H - salle polyvalente

Hommage à Jo FADDA

C'est entouré de tous ses amis que Jo Fadda a reçu, samedi 3 Mai 2008, la distinction du Grand Prix Humanitaire de France, pour l'ensemble des actions qu'il a mené dans le village.

Homme de terrain « Jo » a été et est toujours à l'écoute de ses concitoyens, que ce soit au sein du Club des Cigales dont il est le fondateur, ou au sein du Secours Populaire qu'il a mis en place en 1988. Très apprécié pour ses qualités humaines



et son dévouement à la cause des personnes en difficulté, Jo Fadda a reçu aussi par le passé la « Médaille d'Honneur du Village ».

Monsieur Roger Martin, natif du village et président d'une association caritative « Les Chevaliers de l'Etoile de Moustiers », qui a eu plusieurs fois l'occasion de travailler avec Jo et d'apprécier ses qualités dans le cadre de cette association, lui a remis la médaille de Vermeil et son diplôme.

Nous renouvelons toutes nos félicitations à Jo et nous remercions également Juliette, sa compagne, pour le soutien moral qu'elle lui a apporté tout au long de ces années.

LE CARNET DE STE-ANASTASIE

Naissances :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Chloe LANGASQUE, née le 02 mai ; Lily MANERA, née le 07 mai ; Angelo et Lino CAVEGLIA, nés le 09 mai ; Célia DURANDO, née le 19 mai dernier.

Toutes nos félicitations à leurs parents et grands-parents.

Mariages :

Nous avons le plaisir de vous informer du mariage de Melle Josette RIGOUX et de M Eric OBLIGIS célébré le 03 mai ; Melle Nathalie DELFORGE et de M William BOURIAUX célébré le 03 mai ; Melle Karol RIVIERE et de M Stéphane LACROIX célébré le 17 mai.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Les Poètes de Ste-Anastasia

Deux...

Deux pies dans l'herbe nouvelle...
Deux papillons aile contre aile...
Deux oiseaux au même langage...
Deux mouettes dans les nuages...
Deux cœurs passionnément épris
Leurs deux âmes qui communient

Deux... pour n'être qu'un.

25 juin 1986 ! - Jeannette Carrière